



Compte-rendu

180 ANS DE LA SPA

Synthèses des interventions

Visioconférence destinée aux adhérents de la SPA, le 13 novembre 2025

Présents :

Jacques-Charles Fombonne, président de la SPA

Jennifer Megna, responsable du refuge de Thionville (Moselle)

Stéphanie Arlenson, responsable du dispensaire de Lyon

Anthony Rochas, responsable sensibilisation des publics

Introduction par Jacques-Charles Fombonne, président de la SPA

Cette visioconférence célèbre les 180 ans de la SPA, fondée en 1845. La protection animale elle-même est née quelques décennies plus tôt : en 1799, au concours de l'Académie de médecine, on demande aux candidats si les traitements barbares infligés aux animaux sont susceptibles de relever de la morale publique, et s'il vaudrait la peine d'y répondre par un texte législatif. Le mouvement démarre ensuite doucement en Europe, d'abord au Royaume-Uni, avec le premier texte de protection animale publié en 1822 et la création de la première association de protection animale en 1844. En France, la Société Protectrice des Animaux est créée en 1845, sous l'impulsion d'un groupe de médecins révoltés par les violences infligées aux chevaux de trait. L'association est reconnue d'utilité publique en 1960.

Notre action repose sur quatre axes : recueillir et sauver les animaux abandonnés ou perdus ; lutter contre la maltraitance, avec nos enquêteurs, nos juristes, et avec les forces de l'ordre ; accompagner les publics vulnérables grâce à la médiation animale ; et enfin, sensibiliser les jeunes générations, car l'éducation est la clé d'une société plus respectueuse des animaux.

Ces dernières années, une modernisation importante a été engagée, à travers l'harmonisation des pratiques dans les refuges, la structuration régionale, la montée en compétence collective, le renforcement de la transparence et le renouvellement de la communication. Nous avons également lancé de grands chantiers de rénovation dans nos refuges.

La SPA représente aujourd'hui 63 refuges, 12 dispensaires, plus de 820 salariés, environ 6 000 bénévoles et 55 000 animaux pris en charge chaque année. C'est une force collective unique en France, portée par l'engagement quotidien des équipes.

Jennifer Megna, responsable du refuge de Thionville (Moselle)

Le refuge de Thionville s'appuie sur une équipe de 11 salariés et d'environ 120 bénévoles. Chaque année, il accueille environ 1 500 animaux et réalise près de 1 400 adoptions. Les salariés, bénévoles et jeunes du club travaillent ensemble, avec une énergie commune centrée sur le bien-être animal et l'accompagnement vers l'adoption.



Notre refuge a mis en place plusieurs projets innovants. Par exemple, une salle de repos a été aménagée pour permettre à des chiens de passer la nuit dans un environnement calme, ressemblant à un foyer. Cette immersion de quelques heures aide à observer leur comportement de manière plus juste, à réduire leur stress et à améliorer leur préparation à l'adoption. Autre exemple d'initiative, un potager pédagogique, construit à partir de matériaux de récupération, contribue à l'alimentation des NAC et permet d'ajuster le régime alimentaire de certains chiens ayant besoin de perdre du poids.

Un de nos grands projets concerne la médiation animale et se déroule au centre pénitentiaire de Metz. Une fois par mois, un chien stable et bien socialisé accompagne deux séances : l'une avec des détenus, l'autre avec des prévenus. Les échanges portent sur la confiance, le rapport à l'enfermement, la reconstruction personnelle ou la responsabilité. Le parallèle entre les expériences vécues par les chiens et par les humains, par exemple, par rapport au « choc carcéral », permet d'aborder ces thèmes de manière indirecte. Nous inculquons aussi l'empathie à l'égard de l'animal, notamment à ceux qui utilisaient des chiens dans leurs activités de trafic, et nous les familiarisons avec des méthodes d'éducation non coercitives. Ces séances jouent un rôle positif tant pour les humains que pour les chiens. Cette initiative nous a valu des critiques : pourquoi travailler avec des personnes qui ont commis de mauvaises actions ? Le fait est que ces personnes sortiront un jour de prison, et nous espérons que ces séances leur éviteront de rechuter.

Stéphanie Arlenson, responsable du dispensaire de Lyon

La SPA compte 12 dispensaires, dont celui de Lyon, qui accueillent des personnes en situation de grande précarité. La SPA demande uniquement une participation symbolique, mais celle-ci n'est pas obligatoire. En revanche, les propriétaires s'engagent à faire identifier et stériliser leurs animaux afin d'adhérer à la Charte des Dispensaires. Si, par le passé, on recevait essentiellement des personnes sans domicile fixe, on voit aujourd'hui de plus en plus de retraités, d'étudiants, de travailleurs avec de faibles ressources.

Beaucoup viennent avec un attachement profond à leur animal, mais n'ont pas les moyens de lui offrir des soins vétérinaires. Les pathologies sont souvent à un stade avancé, car les propriétaires ont retardé la consultation faute de moyens. Il y a aussi des pathologies directement liées à la pauvreté, comme celles dues à une alimentation de mauvaise qualité.

Le dispensaire joue un véritable rôle social. Certains propriétaires sont très fragilisés émotionnellement, se sentent coupables de ne pas pouvoir payer les soins. L'animal est parfois leur seul lien affectif. Cela donne lieu à des situations très émouvantes, parfois dramatiques. Notre accueil repose systématiquement sur la bienveillance, l'écoute et l'absence de jugement. Faire face à la misère humaine et à la souffrance animale n'est pas facile pour nous, mais nous sommes fiers d'être utiles.

Les équipes réalisent des consultations, des soins médicaux courants et des chirurgies de convenance (du type stérilisation), avec les mêmes exigences que dans une clinique classique. Lorsque des interventions dépassent les capacités du dispensaire, la SPA peut prendre en charge une partie des frais pour orienter l'animal vers une structure spécialisée.

Pour ne pas se rendre coupables de concurrence déloyale vis-à-vis des vétérinaires libéraux, nous ne sommes pas autorisés à vendre des médicaments. En revanche, nous pouvons en donner, c'est pourquoi nous invitons ceux qui le peuvent à nous déposer des médicaments vétérinaires ou humains non utilisés, ou des croquettes, qu'elles soient vétérinaires ou pas, même des harnais... Tout ce qui peut servir aux personnes précaires que nous aidons.



Anthony Rochas, responsable sensibilisation des publics

L'éducation des jeunes constitue un levier essentiel pour réduire les abandons et la maltraitance animale. On sait qu'il est bien plus facile d'acquérir de bons comportements dès le plus jeune âge que de modifier les mauvaises pratiques une fois adulte. Nos actions éducatives se déclinent en deux volets principaux : les animations pédagogiques jeunesse et les clubs jeunes.

Les animations pédagogiques sont des interventions gratuites que la SPA réalise dans des établissements scolaires, dans des centres de loisirs et parfois dans des instituts médicoéducatifs. Nous y abordons des thématiques très variées, comme la compréhension des signaux de communication des chiens et des chats, les différentes formes de maltraitance, les lois en vigueur, l'adoption responsable. En 2024, grâce à l'engagement des équipes et des bénévoles, plus de 16 000 jeunes ont été sensibilisés, contre 11 000 en 2023. Ces dernières années, nous avons travaillé dans le cadre d'une convention avec le ministère de l'Éducation nationale, et nous espérons bientôt obtenir un agrément qui facilitera notre accès aux écoles.

Les clubs jeunes sont hébergés par des refuges et des Maisons SPA et sont ouverts aux enfants et adolescents de 11 à 17 ans passionnés par les animaux et désireux de s'investir. Parmi les activités, ces jeunes promènent les chiens, dispensent des soins simples aux animaux, participent à des projets solidaires, à des collectes, etc. Ils sont aussi formés aux premiers secours animalier, à la prévention des risques de morsures. C'est aussi l'occasion pour eux de découvrir nos métiers. Certains ont d'ailleurs fini par rejoindre la SPA comme salariés. Dans tous les cas, avec ces clubs, nous espérons former de futurs ambassadeurs de la protection animale.

Enfin, dans le cadre de missions de service civique, nos sites accueillent de jeunes adultes de 18 à 25 ans pour des missions de six mois à un an. C'est une opportunité supplémentaire de diffuser de la connaissance.

Conclusion du président de la SPA

La célébration des 180 ans de notre association impose un douloureux constat : celui de la difficulté à éradiquer la maltraitance animale. Mais cet anniversaire montre aussi notre détermination à mener le combat.

Les interventions d'aujourd'hui témoignent de cet engagement fort de la SPA pour soulager la misère animale, avec une approche qui tient compte de l'humain.

Pour remplir cette mission, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous soutenir financièrement et sur le terrain, et pour contribuer à notre rayonnement en relayant nos actions.

Retrouvez sur notre site la [liste des refuges de la SPA](#), la [liste des dispensaires](#) et celle des [club jeunes](#).